

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 37

Artikel: Le lion de Lucerne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le lion de Lucerne.

Après la relation que nous avons donnée de la défense héroïque des Tuileries, par les Gardes-Suisses de Louis XVI, le 10 août 1792, il est naturel que nous la fassions suivre de quelques détails relatifs au magnifique monument élevé à Lucerne, à la mémoire de ces braves soldats.

Ce monument, situé dans le jardin Pfyffer, représente un lion mesurant 28 1/2 pieds de longueur sur 18 pieds de hauteur. Ce lion colossal, percé d'une lance, expire en couvrant de son corps un bouclier fleurdelisé, qu'il ne peut plus défendre et qu'il soutient dans ses pattes. Il est taillé en bas-relief dans une grotte peu profonde, creusée elle-même au pied d'une paroi de rocher absolument verticale, couronnée par des plantes grimpantes, et du haut de laquelle se précipite un filet d'eau dans un bassin fait pour la recevoir. Au-dessous du lion sont gravés les noms des soldats et des officiers morts le 10 août, avec cette inscription :

Helvetiorum fidei ac virtuti.

On possède l'état nominatif des sous-officiers et soldats suisses qui se sont trouvés à l'attaque du château ; mais cet état est très incomplet, les livres des compagnies et les rôles ayant été perdus. Le nombre des sous-officiers et soldats tués peut se monter entre six et sept cents hommes. La plus grande partie de ceux qui ont été sauvés se sont trouvés avec le roi à l'Assemblée nationale.

Voici, d'après cet état nominatif, la liste des Vaudois :

David Peylard ; Pierre Dulhevoz ; Jⁿ-L^s Falconnet ; Ch. Minod ; F^s Moïse Minod ; Pierre Manusson ; J.-D. Vallotton, tués. — M.-F^s Viande ; H. Pinget ; F^s Rogelet ; L^s Amey ; F^s Johannot ; G^{es} Larpin ; André Ogiez ; Ch. Pavillard ; D.-F. Chapuis ; J.-L. Guery ; J.-Isaac Chevalley ; F.-E. Duperthui ; Pierre Magnin ; J.-A. Grangier ; M.-A. Monasson ; F^s Truan ; D. Jaquet ; B. Truan ; A.-J. Jaquet ; I.-J. Vullien ; J.-P. Arthaud ; Pierre Rochat ; Pierre-L^s Jaccard ; A. Pigneron ; P.-D. Cornu ; P.-L. Vuichoud ; J.-F. Burnier ; J.-D. Pilet ; I.-L.-M. Merminod ; A. Jenner ; P. Rochty ; P.-L. Locker ; S. Junod ; I.-A. Boraley ; V. Dufour ; J. Dufour ; D. Bugnon ; P. Plet ; David Thevenaz ; J.-G. Fonjallaz ; J. Monasson ont survécu.

L'inauguration du monument eut lieu le 10 août 1821. Elle fut précédée d'un service funèbre. Malgré un temps de pluie et d'orage, des flots de peuple encombraient les rues sur le passage du cortège

qui se rendait dans la cathédrale, dont la façade était tendue de noir. Un catafalque s'élevait dans l'intérieur, entre le chœur et la nef ; ce catafalque était d'un aspect imposant. Qu'on se figure une première plate-forme, posée sur des canons braqués et muets. Aux quatre coins de cette plate-forme, couverte d'un drapeau funèbre, qui tombait jusqu'à terre entre les canons, étaient quatre faisceaux de fusils. Des sabres, croisés en losange, nus, et plusieurs faussés dans l'action du combat, formaient une balustrade autour de la seconde plate-forme, d'où s'élevaient une infinité de gradins chargés alternativement de grosses torches de cire jaune et blanche, de trépieds de bronze, portant, les uns, des lampes funéraires, les autres, des vases où fumait l'encens. Sur le cénotaphe, couvert de guirlandes de lauriers et d'insignes militaires, s'élevait une croix brillante, au-dessus de laquelle était suspendue, en guise de dais, une multitude d'enseignes et de drapeaux entremêlés aux couleurs de la France et à celles des cantons suisses. Sur le lien qui unissait tous ces faisceaux, un vaste bouclier offrait aux regards la décoration de la grande croix de l'ordre de St-Louis, avec sa devise, récompense de la vertu guerrière.

Enfin, on avait élevé contre la grille du chœur un autel funèbre, dont la draperie représentait les 26 écussons des 26 officiers tués les armes à la main ou massacrés dans les boucheries du 2 septembre. Quarante-deux soldats ou sous-officiers, échappés à la funeste journée, inspiraient le respect par leurs rides, leurs cicatrices, et la médaille du 10 août, décernée par la confédération helvétique. Ces braves, rangés autour du catafalque, formaient autant de monuments vivants des actions héroïques consacrées par la solennité du jour.

En face du catafalque, dans une première enceinte, étaient rassemblés les autorités supérieures de l'Etat, plusieurs membres des Conseils souverains des différents cantons, le prince royal de Danemark, deux jeunes princes de Brunswick, les membres du corps diplomatique de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Russie, etc.

Dans une seconde enceinte étaient les citoyens distingués de tous les ordres, mêlés de nombreux étrangers. Puis la multitude du peuple occupait le reste de la nef et les bas-côtés.

Le nonce du pape, reçu par le clergé à une porte latérale, fut conduit dans le chœur, et le service divin commença. Une musique excellente exécuta

une messe de Chérubini, qui fut écoutée avec une vraie émotion.

On lut ensuite tous les actes relatifs à la solennité, à la fondation du monument, à la souscription dont il était le résultat, et l'on proclama les noms de tous les officiers et de tous les soldats martyrs du 10 août et des 2 et 3 septembre. Le procès-verbal fut présenté à la signature des autorités de l'Etat, des princes étrangers présents et des membres du corps diplomatique. Puis une quête en faveur du monument fut faite par deux sergents du 10 août, après quoi la foule se porta sur le lieu de ce monument. Tous les échafaudages et les clôtures tombèrent à la fois et découvrirent aux regards impatients le lion colossal taillé dans le roc. Il y eut alors un saisissement silencieux de quelques minutes, qui fut suivi des plus vives acclamations.

Cette cérémonie fut accompagnée d'un incident assez curieux. Une blanche colombe vint se poser, aux yeux des spectateurs, sur la tête du lion, et joindre ainsi l'emblème de la candeur à l'emblème du courage. Nul ne put savoir d'où cette colombe était partie.

Le lion de Lucerne a été sculpté par un jeune artiste de Constance, nommé Ahorn, d'après le modèle créé par le génie de Thorwaldsen.

Une joyeuse escapade.

II.

Cocher, arrêtez ! J'ai dit tout à l'heure que les cris désordonnés qui se faisaient entendre dès le pont suspendu étaient poussés par des forçats ; c'est une erreur : ce sont les aliénés dont il s'agit. Corrigeons en même temps une faute typographique : j'ai voulu dire une main en papier, en parlant de l'ex-voto placé à l'entrée de St-Nicolas, et non une main de papier.

Cela dit, partons. Nous voilà donc installés sur trois véhicules, une callèche et deux chars à bancs, gravissant lentement le chemin monotone qui conduit de Fribourg au lac Noir. Distance : sept lieues. Quel supplice que ce trajet sur une route où presque aucun ombrage ne tempère les rayons d'un soleil brûlant ! La route est bien entretenue, voilà tout ; comme route de montagne, elle fait réellement exception ; il est vrai que les bords du lac Noir où elle aboutit appartiennent à M. Vonderweid.

Les conversations sont peu animées ; la tête se penche et s'allourdit sous un ciel de plomb ; les chevaux sont couverts de poussière et de taons, les cochers ont soif, les voyageurs de même ; ah ! quel plaisir !

De distance en distance, une chapelle décorée de figures grotesques. A la porte de l'une d'elles, nous vîmes une mèche de cheveux tombés de la tête de quelque vieille fille et déposés là à la suite d'un vœu. Puissent-ils croître et prospérer !

Enfin voilà Planfayon, grand village situé à la frontière bernoise, à demi-lieu de Guggisberg. A la vue d'une auberge, nos touristes sautent à terre avec une agilité digne de Knie. Puis, la langue sèche

et fiévreuse, les lèvres en feu, ils s'écrient en chœur, à l'entrée de la salle à boire :

Wollen Sie die Güte haben, uns zwei oder drei Flaschen Wein zu geben.

Une vieille Allemande, ridée comme une pomme reinette, et dont les cheveux gris, indisciplinés, s'ébouriffaient autour de sa coiffe noire, répondit par un *ia* tellement aigre, que nous fûmes inquiets sur la qualité du vin.

L'allemand qu'on entend dans ces parages tient à la fois du cri du corbeau et du bruit de la crécelle. Il faut avoir le timpan blindé comme un vaisseau de guerre pour soutenir l'assaut d'une conversation. Heureusement qu'un des nôtres, familiarisé avec ce moelleux dialecte, se chargea de parler pour toute la compagnie avec les maîtres du logis.

Le petit vin blanc qu'on nous servait était excellent ; il ranima tous les esprits, il délia toutes les langues, et la gaieté qui présida à notre départ de Planfayon, au milieu du silence de ce village, fit arriver sur le seuil et aux fenêtres de toutes les maisons voisines de nombreuses tresseuses de paille qui nous regardèrent passer. Elles nous prirent probablement pour de braves et innocents catholiques fêtant la *bénichon*.

Près de deux heures s'étaient écoulées depuis que nous avions quitté Planfayon ; nous cessâmes tout à coup de monter ; un petit vallon s'ouvrit devant nous et notre cocher s'écria : « Le lac Noir, messieurs ! »

Aussitôt tout le monde de se lever pour chercher d'un regard avide cette merveille des Alpes dont on nous avait fait un si ravissant tableau.

Mystification !

Un vallon sombre, brumeux ; un petit lac de forme irrégulière, aux abords marécageux, indécis, et s'assombrissant aux reflets de noirs sapins ; une grande mare des Alpes, enfin.

Les bras nous tombèrent des mains.

Il est noir, c'est vrai, très noir, et capable d'en donner.

Nous cherchions en vain cette belle nappe d'eau caméléon dont parle M. Veuillot, l'infatigable champion de la presse ultramontaine. Ecoutez ce passage tiré de ses *Pèlerinages en Suisse*, et reproduit dans une petite feuille rose qu'on distribue aux visiteurs du lac Noir :

« A cela près qu'il est bleu comme le ciel et vert » comme les prés, le lac Noir tient toutes ses promesses. C'est une glace ovale de cinq quarts » de lieue de tour, au fond d'une corbeille évasée. » Tout ce qui germe, s'agite et passe sur les bords » se reproduit dans ce miroir fidèle : le troupeau, » la branche, le nuage, l'oiseau.

» Mais quand le ciel est chargé, quand l'orage » étend ses ailes sombres, tout disparaît ; les flots » luisants et noirs ne réfléchissent plus que des » éclairs de feu ; le lac mérite son nom. Ainsi, tour » à tour, la poésie de ces rives charmantes est gracieuse ou sévère. »

Et cependant quand nous avons vu le lac Noir et qu'il nous a paru si sombre, si peu poétique, s